

Rapport d'impact 2024

Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d'impact

Table des matières

L'investissement d'impact chez Addenda Capital	4
Faits saillants de l'investissement d'impact	5
Faits saillants du marché et investissements	6
Cadre d'impact d'Addenda	7
Intendance	8
Annexe	10



Lettre de nos experts en investissement d'impact

Au Canada, les dernières années ont mis en lumière des défis sociaux et environnementaux profonds. L'abordabilité du logement atteint des niveaux critiques dans plusieurs régions, exacerbant les inégalités et fragilisant la stabilité économique de nombreuses familles. Les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation sont plus urgentes que jamais, en raison de l'intérêt croissant pour les minéraux essentiels, de la transition énergétique et de la nécessité de partenariats concrets avec les peuples autochtones. À ces enjeux s'ajoute l'urgence climatique qui persiste en trame de fond depuis plusieurs décennies, transformant considérablement les attentes envers les entreprises, les investisseurs et les organismes de réglementation. Les effets du dérèglement climatique se font sentir partout au pays, des feux de forêt aux inondations, et exigent une mobilisation accrue du capital vers des solutions résilientes, sobres en carbone et socialement inclusives.

Dans un contexte de volatilité économique, de polarisation politique et de remise en question de certaines approches ESG*, il devient essentiel de réaffirmer la valeur stratégique et sociétale de l'investissement d'impact. Il ne s'agit plus seulement de mobiliser du capital pour générer des rendements, mais de l'orienter vers des projets qui répondent aux besoins urgents de notre société : logements accessibles, infrastructures durables, inclusion économique des peuples autochtones, et transition vers une économie carboneutre.

Addenda Capital estime que l'investissement d'impact ne se limite pas à la sélection d'actifs. Nous nous engageons aussi à soutenir des émetteurs qui partagent notre vision d'un avenir plus équitable et durable. Ce résultat renforce notre conviction que les investissements à revenu fixe peuvent jouer un rôle structurant dans le portefeuille des investisseurs institutionnels, tout en répondant aux attentes croissantes en matière d'impact.

En 2024, notre fonds a poursuivi sa mission en finançant des projets qui favorisent la transition climatique et renforcent la résilience des communautés, tout en maintenant une rigueur financière et une gestion prudente des risques. Ce faisant, nous assumons pleinement notre rôle de fiduciaire responsable, nous avons d'ailleurs livré une performance financière supérieure à celle de l'indice de référence, et ce, depuis le lancement du fonds en 2018.

Nous avons intégré un nouveau thème d'impact axé sur l'eau, en reconnaissant son rôle fondamental dans la santé publique, l'économie et la vitalité des écosystèmes. L'investissement dans l'obligation durable de la ville de Vancouver soutient le financement des projets qui renforcent la résilience de ses infrastructures hydrauliques et améliorent la gestion des ressources hydriques face aux événements climatiques extrêmes.

En 2025, nous atteignons une étape clé dans l'avancement de l'impact social du Fonds. Nous explorons de nouvelles opportunités d'investissement dans le logement abordable et le développement communautaire. Nous avons préconisé des changements visant à créer des occasions d'investissement qui profiteront aux communautés autochtones. Cette démarche comprend des échanges avec des organisations autochtones, des institutions financières et des acteurs du marché obligataire pour explorer les conditions nécessaires à l'émission d'obligations autochtones. Nous sommes d'avis que le marché de la dette peut devenir un outil puissant de souveraineté économique et de réconciliation. Notre investissement dans l'Autorité financière des Premières Nations constitue un pas dans cette direction et permet de soutenir directement le développement économique et social des communautés autochtones au Canada.

Alors que nous réaffirmons notre engagement envers une finance durable, nous sommes fiers de vous présenter le rapport d'impact de notre fonds en revenu fixe.



Carl Pelland, CFA
*Vice-président, Revenu fixe, et
Chef obligations de sociétés et d'Impact*



Réjean Nguyen, CFA
*Directeur principal, Investissement
d'impact et Pratique d'affaires ESG*

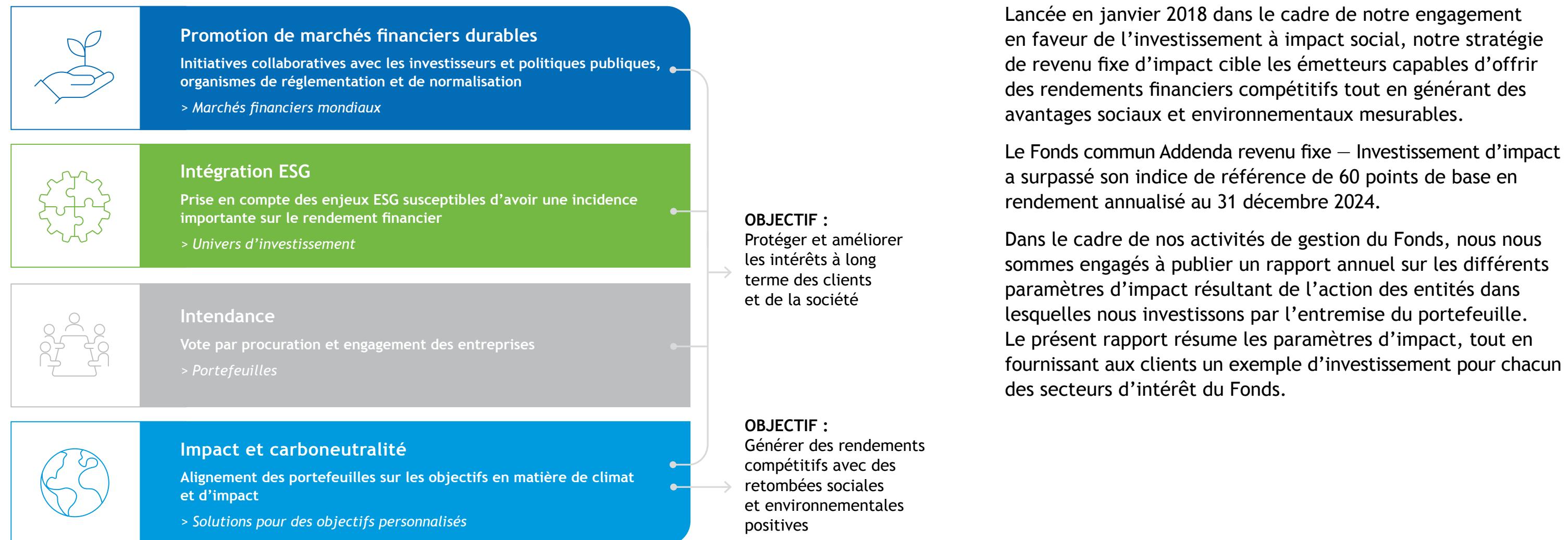
*Tous les acronymes utilisés dans le présent document sont définis en [Annexe](#)

L'investissement d'impact chez Addenda Capital

Création d'une richesse durable en étroite collaboration avec nos clients en vue de bâtir un avenir plus prometteur

En 2011, Addenda a adopté le concept d'investissement durable. Notre approche englobe la promotion de marchés financiers durables, l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement et l'intendance au moyen du vote par procuration et de l'engagement. Répartie en quatre volets, notre approche est résumée à la figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : Approche d'Addenda Capital en matière d'investissement durable



Faits saillants de l'investissement d'impact

Depuis sa création il y a six ans, le Fonds commun Addenda revenu fixe – Investissement d'impact enregistre de solides rendements financiers et des résultats positifs sur le plan environnemental et social. À la fin de l'année 2024, les investissements du Fonds ont donné lieu aux faits saillants suivants :



Transport propre

1 292 683 véhicules de promenade à essence

Équivalent à 5 541 923 tonnes de CO₂ de réduction d'émissions² de GES pendant un an¹



Bâtiments écologiques

48,3 millions de pi²

Superficie des bâtiments certifiés écologiques



Énergie renouvelable

187 055 MW

Capacité installée de production d'énergie renouvelable 297 207 GWh pour 12 528 640 maisons canadiennes³



Coopératives de services financiers et de crédit

437 M\$

Ristournes

Eau

361 km

Actifs liés à l'eau (canalisations d'eaux usées et d'eau douce)



Logements abordables

43 689 unités

Unités actuellement entretenues ou en cours de construction



Éducation supérieure

102 986 diplômés

Décernés par les universités canadiennes



Remarque : En raison des périodes de référence, toutes les valeurs se rapportent à l'exercice de 2022 ou constituent les données annuelles disponibles les plus récentes des entités d'investissement. Les données ne se limitent pas à la part investie par Addenda Capital, mais englobent l'ensemble des résultats de l'entité d'investissement. Les indicateurs sont une combinaison de chiffres estimés/prévus (ex ante) et déclarés (ex post). Les délais pour les résultats obtenus ou attendus varient également en fonction des résultats annuels, des résultats agrégés pour toute la durée du projet ou d'autres périodes. Le tableau 2 de l'annexe fournit de plus amples détails sur les impacts au niveau des émetteurs.

Sources : Addenda Capital, documents publiés par l'émetteur, documents publiés par un tiers au sujet de l'émetteur.

¹ Environment Protection Agency : [Calculateur d'équivalence d'émissions de gaz à effet de serre](#)

² Retombées environnementales générées et anticipées

³ Une moyenne de 23,72 MW/h, selon Statistique Canada

Faits saillants du marché

Obligations robustes et actives portant une étiquette (vertes, sociales et durables)

Parmi les émetteurs figuraient

22 sociétés, 10 gouvernements et 4 organisations supranationales

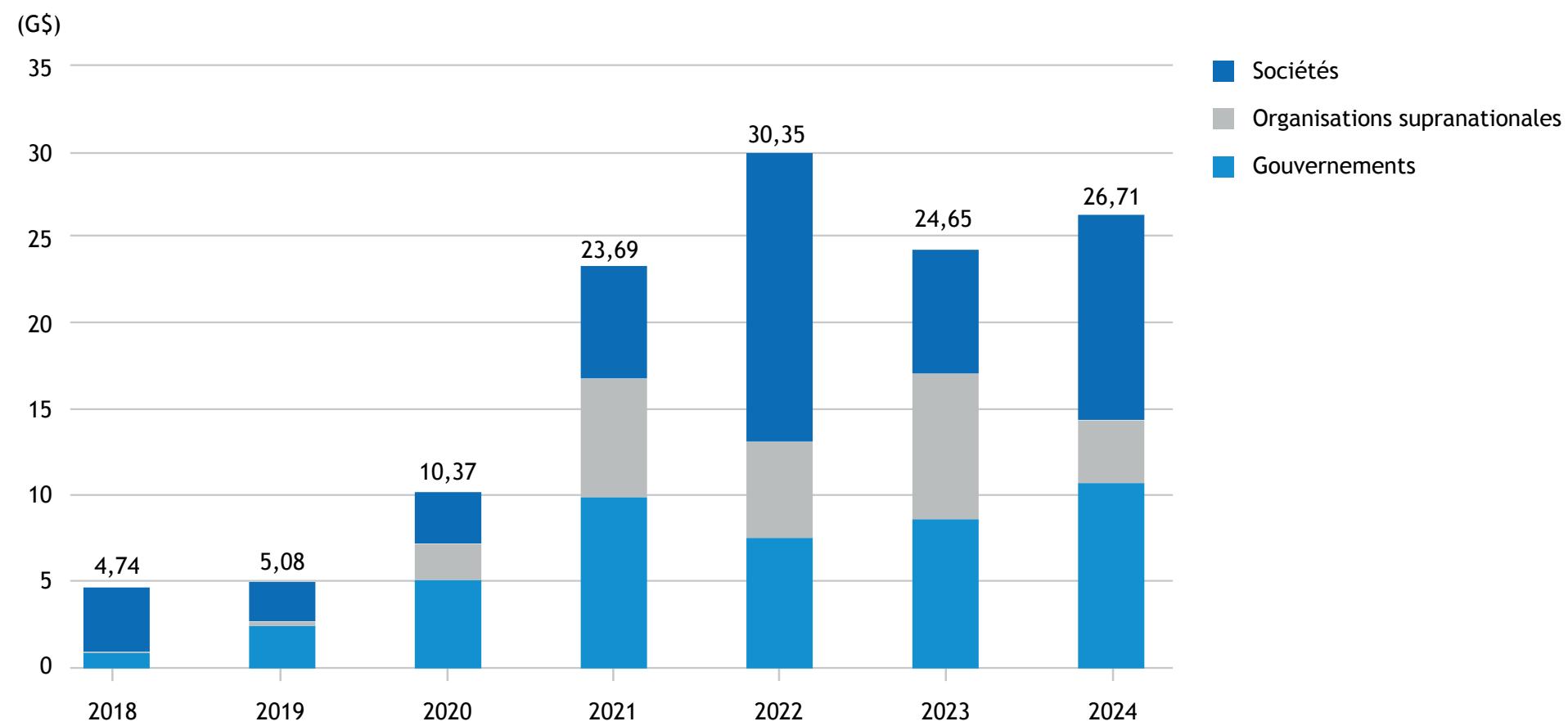
Le marché reste largement dominé par les obligations vertes,

29 obligations vertes, 10 obligations durables, 2 obligations sociales et une obligation liée au développement durable.

Émission historique

L'année 2024 a connu la deuxième plus forte émission d'obligations du genre, ce qui témoigne des possibilités importantes découlant des projets axés sur l'impact et la durabilité. L'Ontario a émis sa première obligation provinciale à long terme assortie d'une étiquette verte, axée sur des projets de transport propre tels que le développement de lignes de transport régional et de métro. Ce titre à plus longue échéance constitue un outil plus efficace pour la gestion du risque de taux d'intérêt dans les mandats d'impact. Voir la figure 2 pour l'évolution des émissions d'obligations portant une étiquette au Canada par type d'émetteur.

Figure 2 : Émission annuelle d'obligations portant une étiquette au Canada par type d'émetteur (en milliards de dollars)

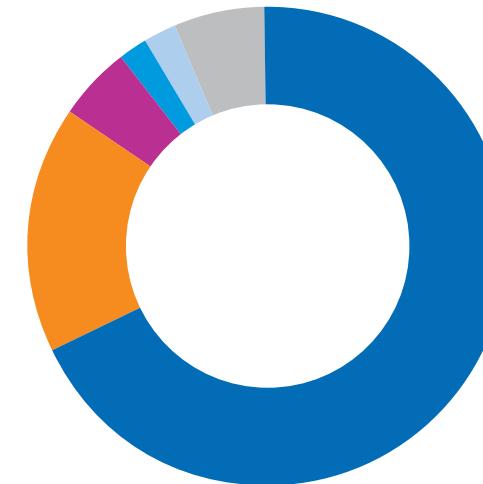


Cadre d'impact d'Addenda

Addenda applique un processus rigoureux de diligence raisonnable en matière d'impact à chaque investissement. Nous avons établi cinq thèmes d'impact soutenus par 13 secteurs d'intérêt sous-jacents. Chaque investissement est guidé par des indicateurs de performance mesurables, qu'Addenda surveille activement afin de suivre les progrès réalisés. Nous mettons à jour nos critères et nos pratiques de production de rapports afin de renforcer l'intégrité de notre impact au fil du temps.

En mars 2024, Addenda a intégré l'eau comme nouveau thème d'impact, améliorant ainsi la capacité de son portefeuille à relever les défis liés à l'eau douce. Ce nouveau thème vient renforcer et consolider nos thèmes centraux existants, à savoir le climat, le développement communautaire, l'éducation ainsi que la santé et le bien-être.

Investissement d'impact par thèmes (%)



Changement climatique	68,2
Développement communautaire	16,7
Éducation	4,9
Santé et bien-être	2,1
Eau	2,1
Investissement sans impact	6,0

Figure 3 : Thèmes du fonds d'impact et secteurs d'intérêt⁴



Thèmes d'impact	Secteurs d'intérêt d'impact	ODD liés
Changement climatique	• Énergie renouvelable • Énergie à faibles émissions de GES • Transport propre • Efficacité énergétique	
Développement communautaire	• Coopératives de crédit • Financement du développement • Logement abordable • Possibilités économiques pour les Autochtones	
Santé et bien-être	• Hôpitaux • Logement et services à but non lucratif pour les personnes âgées	
Éducation	• Enseignement supérieur • Conseils scolaires	
Eau	• Eau douce	

Intendance

L'intendance constitue une composante essentielle de nos efforts pour améliorer le rendement des investissements à long terme et les retombées positives en matière de climat et de durabilité pour nos clients. Nous la définissons comme l'engagement actif auprès des responsables de l'établissement de politiques publiques et des organismes de normalisation pour promouvoir des marchés financiers durables et une réelle transition économique, ainsi que l'engagement auprès des sociétés en portefeuille et l'exercice de nos droits de vote par procuration. [Consultez notre politique en matière d'intendance](#)

Nous estimons que le travail d'engagement sur le plan systémique peut contribuer à faire évoluer des industries et des secteurs entiers de l'économie, ainsi qu'à améliorer la divulgation d'information et la transparence. Les investisseurs peuvent ainsi intégrer des questions essentielles, comme le changement climatique et les questions relatives aux droits de la personne, à leur processus de prise de décision. Addenda reconnaît l'importance de disposer de politiques publiques, de réglementations et de normes qui soutiennent les arguments économiques en faveur d'une action positive sur le climat et d'autres questions liées à la durabilité. Dans le cadre de notre engagement envers un changement systémique, nous prenons part à des consultations et à des collaborations directes avec les gouvernements afin de partager nos idées et nos points de vue. En tant que membre actif du Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact⁵ (GTCII), Addenda Capital contribue à faire progresser l'initiative nationale visant à développer l'investissement d'impact en mobilisant les propriétaires d'actifs à l'échelle du pays. Dans le cadre de cette collaboration, Addenda apporte son expertise approfondie pour mieux structurer l'écosystème du marché, définir les pratiques exemplaires et accélérer les flux de capitaux vers des solutions qui génèrent des résultats sociaux et environnementaux mesurables. Le GTCII a publié

un rapport complet faisant état des défis et des obstacles en matière d'investissement d'impact au Canada, en plus de proposer une feuille de route comprenant 18 recommandations à l'intention des investisseurs, des gestionnaires d'actifs et des bénéficiaires. L'ambition première du groupe consiste à tripler les investissements d'impact au Canada d'ici 2030, en visant notamment à orienter les flux de capitaux vers des solutions qui répondent aux enjeux liés au changement climatique, à l'équité sociale et à la résilience communautaire.

Notre approche d'engagement met l'accent sur les mesures démontrables prises par les sociétés et les progrès réalisés qu'elles ont accomplis. Nous abordons les enjeux clés en comprenant le contexte dans lequel les entreprises opèrent, y compris les politiques et les tendances macroéconomiques et en matière de développement durable. Nous nous entretenons avec la direction de l'entreprise sur les questions que nous souhaitons approfondir concernant son approche ou si nous avons des préoccupations particulières concernant la stratégie, la performance, la gouvernance, la rémunération, la gestion des risques ou la divulgation. Notre approche d'engagement met l'accent sur les mesures démontrables prises par les sociétés et les progrès réalisés qu'elles ont accomplis.

⁵ Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact (GTCII)

Intendance : Création d'un cadre d'obligations durables autochtones

Addenda joue un rôle actif dans la promotion de marchés financiers durables afin de créer de nouvelles occasions d'investissement d'impact et d'optimiser davantage les rendements à long terme pour ses clients.

En octobre 2024, le milieu de l'investissement responsable s'est rendu à Toronto pour la conférence PRI in Person. Addenda Capital, la Coalition des grands projets des Premières Nations, le Conseil de gestion financière des Premières Nations et Geordie Hungerford, qui a animé la table ronde, ont profité de l'occasion pour réunir des dirigeants autochtones, des émetteurs de titres de créance, des propriétaires d'actifs et des chefs de file de la finance durable dans le cadre d'une table ronde ciblée.

Selon les règles de Chatham House, les participants ont eu l'occasion d'apprendre, d'interagir et de partager des idées sur la façon de tirer parti du succès du marché des obligations vertes et durables afin de répondre aux besoins de financement des peuples autochtones. Ils ont examiné la possibilité de développer un cadre de référence pour les obligations durables autochtones afin de susciter l'intérêt des investisseurs et de mobiliser des capitaux, tout en veillant à ce que les fonds soient consacrés au financement de projets présentant des avantages pour les communautés autochtones.

La mise en place d'un cadre de référence pour les obligations durables autochtones requiert la création de principes fondamentaux par les titulaires de droits autochtones, notamment au moyen d'une consultation élargie dans l'esprit du consentement libre, préalable et éclairé. Les recommandations qui suivent permettront de concrétiser cette idée.

Principes fondamentaux

Au cours de la table ronde, les Nations et les organisations autochtones, les investisseurs, les émetteurs et les intervenants du marché ont relevé les éléments clés suivants pour

l'élaboration d'un cadre d'obligations durables autochtones :

- **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ) et réconciliation en tant que principes fondamentaux :** Les titulaires de droits autochtones ou leurs délégués doivent diriger l'élaboration du cadre des obligations conformément aux principes du CPLÉ et de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) - « Rien sur nous sans nous ».
- **Fondé sur des principes et flexible :** Développer une approche souple fondée sur des principes plutôt que sur des prescriptions et apporter plus de clarté au fil du temps. Permettre la mise à l'essai et une approche axée sur l'apprentissage, notamment lors des premières émissions.
- **Ouvert à toute entité :** Les obligations peuvent être émises par toute entité investissant dans des projets bénéficiant aux autochtones - peuples ou nations autochtones, entreprises autochtones ou non, institutions financières ou entités gouvernementales.
- **Transparence :** Il importe de rendre compte des avantages dont bénéficient les communautés ou les titulaires de droits autochtones aux acheteurs d'obligations.
- **Deuxième avis de tiers (DAT) :** Ces avis sont désormais essentiels pour assurer la qualité des obligations vertes et le seront également à terme pour les obligations autochtones. Le consensus de la table ronde indiquait toutefois que les fournisseurs de DAT n'ont peut-être pas encore acquis l'expertise et les connaissances nécessaires

pour les mener à bien avant que le marché n'ait procédé à quelques mises à l'essai d'émissions. Une formation et un renforcement des capacités des fournisseurs de DAT seront nécessaires en vertu du nouveau cadre. Il importera que les personnes responsables de la certification et des audits soient des titulaires de droits autochtones ou qu'elles aient été approuvées par les titulaires de droits.

[Les prochaines étapes et autres recommandations sont présentées ici.](#)

Annexe

Sigles et acronymes courants

Acronyme	Définition
ESG	Environnemental, social et de gouvernance
EPA	Environmental Protection Agency (États-Unis)
ICMA	International Capital Market Association
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
GTCII	Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact
CSC	Capture et au stockage du carbone
PRM	Petits réacteurs modulaires
GIFCC	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques
UNDRIP	Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones
CPLÉ	Consentement préalable, libre et éclairé
PRI	Principes pour l'investissement responsable
CGPN	Coalition des grands projets des Premières Nations
CGF	Conseil de gestion financière des Premières Nations
DAT	Deuxième avis de tiers
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
PCAF	Partnership for Carbon Accounting Financials

Avis d'exonération

FTSE Canada

Source : La London Stock Exchange Group PLC et ses filiales (communément, « Groupe LSE »). © Groupe LSE 2024. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés membres du Groupe LSE. « FTSE® », « Russell® » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce des sociétés membres du Groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du Groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices et données de FTSE Russell appartiennent à la société membre du Groupe LSE qui est propriétaire de cet indice ou de ces données. Ni le Groupe LSE ni ses parties cédantes n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices et données, et aucune partie ne devrait s'appuyer sur les indices et données contenus dans le présent document. Aucune distribution ultérieure de ces données du Groupe LSE n'est permise sans l'accord écrit de la société membre du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne parraine pas et ne recommande pas le contenu de la présente communication ni n'en fait la promotion.

Les rendements présentés sont fournis à titre d'information générale, ne sont en aucun cas garants de rendements futurs.

Sources : Addenda Capital, documents publiés par l'émetteur, documents publiés par un tiers au sujet de l'émetteur.



Bureaux

Montréal
800, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec)
H3B 1X9

Toronto
110 Yonge Street
Suite 1600
Toronto, ON
M5C 1T4

Guelph
101 Cooper Drive
Suite 100
Guelph, ON
N1C 0A4

Regina
1874 Scarth Street
Suite 1900
Regina, SK
S4P 4B3